ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 75749

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées sur les conditions d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie - APA. En effet cette allocation est venue remplacer le dispositif précédent au début de l'année 2002. Or depuis cette date un certain nombre de personnes ou d'associations, constatant des hausses de tarifs parfois sensibles, les imputent à la mise en oeuvre du nouveau dispositif, ce que semble d'ailleurs redouter également la DGCCRF en raison notamment du manque de concurrence dans ce secteur. Elle lui demande par conséquent ce qu'elle entend mettre en oeuvre pour limiter d'éventuels dérapages.

Données clés

Auteur : Mme Marcelle Ramonet
Circonscription : Finistère (1re circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75749
Rubrique : Personnes âgées
Ministère interrogé : personnes âgées
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2170